

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la commune. Le compte administratif de la commune retrace la comptabilité de l'ordonnateur. Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 690 903 € dans le BP 2025. Un montant proche du budget 2024 : 675 038 € dans le BP 2024.

A – Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
002 Excédent antérieur reporté de Fonctionnement					30 000
013 Atténuation de charges	2 071	9 243	4 200	5 236	1 500
70 Produits des services	45 196	46 286	40 560	35 047	29 680
73 Impôts et taxes	377 171	430 587	425 415	447 830	442 928
74 Dotations, subventions	180 274	170 338	157 636	157 037	153 750
75 Autres produits de gestion courante	15 581	17 792	15 500	37 670	32 500
76 Produits financiers		614	1 227	1 227	345
77 Produits exceptionnels	2 040	243	500		200
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	622 333	675 103	675 038	684 048	690 903

Eléments notables :

- Progression attendue des impôts locaux par la revalorisation des bases fiscales (+1,7%)
- Prudence sur les droits de mutation (DMTO) liées au marché immobilier actuel : 22 000 € au BP 2025 vs 27 610 € perçus en 2024
- Légère baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF, État) anticipée : 108 000 € soit – 2 000 €.
- Forte baisse attendue du FDPT (Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) : - 6 000€ soit - 33% en lien avec la Loi de Finances 2025 votée début février.

B – Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
011 Charges à caractère général	178 474	171 579	201 150	178 092	207 600
012 Charges de personnel	248 920	260 838	286 800	255 041	299 000
014 Atténuation de produits	22 289	22 841	23 027	23 021	23 027
65 Autres charges de gestion courante	42 192	44 186	49 400	45 090	50 520
66 Charges financières	14 466	15 956	16 000	15 185	18 500
67 Charges exceptionnelles	320	0	500	20	500
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	-	-			
23 Virement à la section d'investissement					91 756
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	506 936	515 400	675 038	516 448	690 903

Éléments notables :

- Prudence sur les dépenses énergétiques (électricité, gaz) : 52 000 € au BP 2025 vs 41 083 € dépensés en 2024
- Hausse des contrats de maintenance et prestations extérieures à hauteur de l'inflation (+1.6% prévision Banque de France pour 2025)
- Maintien des subventions aux associations (enveloppe de 7 520 €)
- Maintien de la dotation d'intervention de la commission sociale (enveloppe de 1 000 €)
- Intégration de 4 000 € de frais d'intérêts supplémentaires (chapitre 66) pour mise ne place d'un prêt relais subventions projet restauration clocher église

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes dans le BP 2025 à hauteur de 2 254 200,55 € (367 750 € au BP 2024). Ce haut niveau s'explique essentiellement par le projet de restauration du clocher de l'église estimé à 1 800 000 € TTC.

A – Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
001 Excédent antérieur d'investissement			9 624		17 857,05
21 Virement de la section de fonctionnement			98 161		91 756
13 Subventions d'investissement	131 085	26 780	97 820	77 135	1 414 535
16 Emprunts et dettes assimilées	95	190	100		549 836
10 Dotations, fonds divers et réserves	140 481	145 793	160 002	183 105	177 599,50
027 Autres immobilisations financières	3 910	3 191	2 042	2 042	2 617
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	274				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	275 845	175 954	367 750	262 282	2 254 200,55

Recettes d'investissement :

- Solde positif de la section d'investissement issu de l'exercice 2024 : 17 857.05 €
- Excédent antérieur reportés : 167 599.50 € issus de l'affectation du résultat
- Virement de la section de fonctionnement de 91 756 € (98 161 € au BP 2024)
- Total de subventions espérées sur les différents projets d'investissements menés : 1 414 535 € (Métropole Rouen Normandie, Département Seine-Maritime, Région Normandie et État)
- Emprunt théorique qui dépendra du niveau de subvention et de la capacité d'autofinancement : 549 836€

B – Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
001 Déficit antérieur d'investissement					
13 Subventions d'investissement	6 598				
20 Immobilisations incorporelles	-		3 000	1 055	10 000
21 Immobilisations corporelles	207 430	48 254	304 050	192 533	2 182 500,55
16 Remboursement d'emprunts	58 734	59 551	60 700	60 461	61 700
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections					
Total dépenses d'investissement	272 762	107 805	367 750	254 049	2 254 200,55

Investissements prévus en 2025 et montants estimatifs TTC :

- Restauration du clocher de l'église (1 800 000 €)
- Création terrain multisports (115 000 €)
- Mobilier et aire de jeux du parc urbain (140 000 €)
- Tableaux numériques dans l'école (10 000 €)
- Sécurisation dans l'école (20 000 €)
- Etudes géothermie / panneaux solaires (10 000 €)

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT BUDGET 2025 : 2 945 103,55 €